

*Frais d'exploitation des chemins de fer*

Deux fonctionnaires des chemins de fer Nationaux du Canada, M. R. A. C. Henry, directeur du bureau de régie, et M. C. B. Brown, ingénieur en chef de la division de l'exploitation, sont appelés et examinés.

Les témoins se retirent.

*Hôtel Scribe, Paris*

Sir Henry Thornton étant arrivé, M. Pratt, de Paris, France, est appelé et examiné sur motion de M. Kyte.

M. Pratt se retire.

Le sénateur Wilson est appelé et examiné sur motion de M. Mackinnon.

Le sénateur Wilson se retire.

*Frais d'exploitation des chemins de fer*

MM. Henry et Brown sont rappelés. On étudie davantage le rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 1923, après quoi, le témoin se retire.

*Rapport du comité*

Une discussion s'engage sur les recommandations à inclure dans le rapport du comité à la Chambre. On suggère que les membres de l'exécutif des chemins de fer Nationaux du Canada soumettent d'abord au comité un exposé des recommandations, ce qui pourrait aider le comité à tirer ses conclusions.

Le comité ajourne à 1 p. m. jusqu'à demain à 10.30 de l'avant-midi.

SALLE 116, CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, le 26 juin 1924.

Le comité se réunit à 10.30 de l'avant-midi sous la présidence de M. Euler.

*Membres présents:* M. M. Euler, Gauvreau, Graham, Harris, Jelliff, Kyte, Mackinnon, Milne, Stewart (Humbolt), Stork.—10.

*Distribution des malles du Canada*

Le président des chemins de fer Nationaux du Canada ayant déclaré à une séance antérieure du comité que la compagnie n'obtenait pas une part raisonnable du transport des malles, et sur motion de M. Graham, M. R. L. Fairbairn, directeur du service postal est appelé et examiné.

M. Fairbairn explique que les routes que desservent les chemins de fer Nationaux pourraient obtenir un meilleur service postal si les contrats actuels pour le transport des malles avec le Pacifique-Canadien pouvaient être transférés aux chemins de fer Nationaux. Au point de vue financier, on démontre aussi que les arrangements actuels sont injustes pour les chemins de fer Nationaux.

Le témoin soumet un état contenant des observations sur le service postal actuel et des recommandations qui amélioreraient la situation.

M. Fairbairn se retire.